SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU COLLEGE ET DES EQUIPEMENTS SPORTIFS Complexe sportif de l'Oumière 25 Avenue Jean Soulat 17310 SAINT PIERRE D'OLERON



Séance extraordinaire du Mercredi 12 juillet 2023, 19h30

L'an deux mille vingt-trois, le douze juillet, à dix-neuf heures trente, les délégués désignés par les Conseils Municipaux des communes du nord du canton de l'île d'Oléron se sont réunis, au complexe sportif de l'Oumière à Saint-Pierre d'Oléron, en séance publique.

Présents: M. Patrick GAZEU, Président.

Mmes. Soraya BERRO, Patricia PETIT, MM. Romain BERLAND, David BOSC, Sylvain NOUET.

Excusé ayant donné pouvoir : M. Ludovic LIEVRE PERROCHEAU donne pouvoir à M. Patrick GAZEU.

Absente excusée : Mme Barbara DESNOYER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du CGCT.

Assistaient à la séance : M. Mickaël BIGOT – Suppléant Saint-Georges d'Oléron, Mme Stéphanie CAYROL - directrice du complexe sportif de l'Oumière, M. Pascal COUDRAIN - conseiller technique.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'une secrétaire pris au sein du comité. Madame Patricia PETIT est désignée pour remplir cette fonction.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée le 13/07/23 - Publiée le 13/07/23

N° 21/2023 – DECISIONS MODIFICATIVES N°1 ET N°2

Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

N° 22/2023 – CONTRAT DE TRAVAIL DE DROIT PUBLIC ETABLI POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (Art. L332-23 1° DU CGCT)

Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Additif

N° 23/2023 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 17/2023 DU 14 JUIN 2023, nommée :

- CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX DU SIFICES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION OLERON SURF AND SKATE CLUB
- CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX DU SIFICES AU PROFIT DE L'OFFICE DE TOURISME DE L'ILE D'OLERON ET DU BASSIN DE MARENNES

Délibération adoptée à L'UNANIMITÉ Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0